

Chapitre I.

« Les actions d’apôtres racontées »

C’est sous la forme narrative que le livre des *Actes des apôtres* se présente à ses lecteurs. Bien qu’il ne constitue pas l’objet spécifique de notre recherche, il importe de saisir quelques traits fondamentaux de ce cadre narratif avant d’aborder l’étude des discours qui y sont insérés. Nous poursuivrons, ce faisant, deux objectifs : donner, d’une part, les éléments d’une présentation qui permette de situer les discours dans l’économie globale de l’œuvre et discerner, d’autre part, ce que le texte nous dit lui-même, du point de vue de l’énonciation, de l’instance censée raconter (le *narrateur*) et de celle qui est supposée recevoir la narration (le *narrataire*).

1. *Le texte des Actes*

Comme pour tous les documents du Nouveau Testament, nous ne disposons pas d'*un* texte des *Actes*, mais de différentes *versions*. Un des traits particuliers de ce livre est l’existence d’une version dite occidentale¹ plus longue que la version dite alexandrine². Leur examen par la critique textuelle a fait très tôt apparaître³ plusieurs couches rédactionnelles⁴.

Les traductions suivent la tradition alexandrine. Une étude comparée des deux versions et de leurs éventuelles cohérences propres du point de vue rhétorique constituerait en soi un programme de recherche en critique textuelle. Nous prenons donc

¹ Attestation principale : manuscrit D (*Codex Bezae*), Cambridge, 5^{ème} / 6^{ème} siècle.

² Attestation principale : manuscrit A (*Alexandrinus*), Londres, 5^{ème} siècle.

³ V. l’état de la question in M.É. BOISMARD et A. LAMOUILLE, 1990, T.III, pp. 8-9.

⁴ Pour M.É. BOISMARD et A. LAMOUILLE (1990, Tome I, pp. 3-12), l’analyse ferait apparaître *trois phases* d’activité rédactionnelle, qu’ils notent successivement Act I, Act II, Act III :

- Act I représenterait l’état du texte non séparé du 3^{ème} évangile ;
- Act II opérerait la séparation, en complétant et corrigent les matériaux ; le texte occidental serait le « témoin d’une tradition plus ancienne en restituant cette étape d’Act II par-delà les harmonisations d’Act III » ; par ex. en Ac 2,14, le *codex Bezae* (T.O.) porte τοτε σταθεις δε ο Πετρος συν τοις δεκα αποστολοις - alors Pierre, debout avec les **dix** apôtres -, contre la tradition alexandrine : σταθεις δε ο Πετρος συν τοις ενδεκα - Pierre, debout avec les **onze** - (v. Bruce M. METZGER, 1975, p. 294), ce qui montrerait un état du texte ignorant à cet endroit l’épisode de l’élection de Matthias, dont la relation serait le fait d’Act III ;
- Act III dépendrait d’Act II, mais en modifiant des épisodes et en en composant de nouveaux.

le parti de suivre le texte alexandrin établi par Kurt Aland, en mentionnant les variantes occidentales lorsqu'elles sont particulièrement significatives. Pour la commodité de la lecture, c'est en français que nous citerons de larges extraits du texte, en précisant le vocabulaire grec lorsque la nécessité s'en fera sentir.

2. Une position énonciative générique

La linguistique distingue entre différents systèmes de langage, et particulièrement entre *discours* et *récit*¹. Or, le livre des *Actes* ne commence pas sous les auspices du « récit » mais a pour caractéristique, à l'instar du troisième évangile, d'être introduit par une dédicace. Celle-ci nous donne les éléments génériques d'une recherche des indices de l'énonciation dans l'œuvre qu'elle ouvre :

J'avais consacré (εποιησαμην) un premier livre (λογος), Théophile, au sujet de tout ce que Jésus avait fait (ποιειν) et enseigné, depuis le commencement jusqu'au jour où, après avoir donné dans l'Esprit Saint ses instructions aux apôtres qu'il avait choisi, il fut enlevé. (Ac 1,1-2)

Quelqu'un parle en première personne du singulier à un dédicataire, Théophile². L'instance qui énonce, le locuteur, place par là même l'œuvre dans le registre de l'énonciation : elle est explicitement adressée.

¹ Jusqu'à présent, nous avons pu employer le terme *discours* dans une unique acception, celle d'une forme littéraire de représentation de l'acte oratoire. Or, il peut signifier également toute forme d'énoncé et, en linguistique, il désigne aussi une mise en œuvre de la langue qui s'oppose à celle du récit. *Discours* (ou *histoire*) s'oppose à *récit* depuis Émile BENVENISTE et sa célèbre étude sur *Les relations de temps dans le verbe français* (1966, pp. 238-239) : « L'énonciation *historique*, aujourd'hui réservée à la langue écrite, caractérise le récit des événements passés. [...] Le plan historique de l'énonciation se reconnaît à ce qu'il impose une délimitation particulière aux deux catégories verbales du temps et de la personne prises ensemble. Nous définirons le récit historique comme le mode d'énonciation qui exclut toute forme linguistique “autobiographique”. L'historien de dira jamais *je* ni *tu*, ni *ici*, ni *maintenant*, parce qu'il n'empruntera jamais l'appareil formel du discours, qui consiste d'abord dans la relation de personne *je* : *tu*. On ne constatera donc dans le récit historique strictement poursuivi que des formes de ‘3^e personne’ ».

² Le nom grec de Théophile connote un univers de culture hellénistique. Le titre d'*Excellent* qui lui est attribué en Lc 1,1-4, identique au titre du gouverneur Félix (Ac 24,3) et de son successeur Festus (Ac 26,25), suggère qu'il s'agit d'un personnage influent.

Qui s'adresse ici ? Comme l'a montré Francis Jacques¹, la présence du seul pronom personnel² produit la référence à la position d'un sujet en tant qu'il pose un acte d'énonciation :

Le pronom personnel "je" se borne à désigner le locuteur en assignant sa position de sujet parlant.

[...] En lui-même, *je* n'est personne. Antérieurement à toute dénomination, à toute description conduites dans le registre délocutif, *je* est l'anonyme à qui tout est donné à dire et à entendre, il est le délocuteur et le dénommant.³

« Je » ne renvoie donc pas tant à un sujet-auteur qu'à l'acte de langage lui-même. De plus, le rédacteur des *Actes* ne déclinera jamais son identité. La mention d'un dédicataire identifié interdit par ailleurs de penser que le discours qui commence serait produit dans le vague, monologue sans destinataire. Le premier effet de la dédicace est donc d'établir une position *induisant l'allocution*⁴ comme générique de l'ensemble du livre. L'instance qui pose le texte présente celui-ci sous le registre d'un acte de langage adressé à un autre, et dont la composante *interlocutive*⁵ est explicite : « on » s'adresse à d'autres, en faisant référence non pas à un « auteur », mais au *logos* produit. Tout le texte des *Actes* se trouve être en quelque sorte de l'ordre du discours. Nous ne pouvons donc pas le définir comme un « récit ». Nous le désignerons globalement comme une « narration » dont l'objet, d'une part, sera de raconter et dans laquelle, d'autre part, des représentations successives de l'interlocution sont insérées. Des acteurs de la narration vont à leur tour s'adresser à d'autres.

Un double passage s'opère en effet. Avec le rappel du premier livre et de son propos, raconter ce que « Jésus avait fait et enseigné », la présence du locuteur s'efface dès la première phrase au profit de l'histoire racontée. Le locuteur se présente alors au récepteur du texte comme *narrateur*.

Un second passage, de la *narration* au *discours rapporté en style indirect* met en scène un premier personnage du nouveau *logos* qui s'inaugure, Jésus. Puis, par un glissement du style indirect au *style direct*, ce dernier est le premier à y prendre la parole :

¹ JACQUES, 1979, pp. 108-128.

² Implicite, en grec, dans la forme verbale εποιησαμην (aoriste de ποιεομαι).

³ JACQUES, 1979, pp. 126-127.

⁴ *Allocution* : le fait de s'adresser à d'autres. Tout acte de langage est le fait d'un partenariat : l'énoncé, en même temps qu'il instaure une position de sa production, contient les indices d'une position de réception. « On ne dit 'je' que dans une relation allocutive à 'tu' qui est posé en même temps que lui » (JACQUES, 1979, p. 39).

⁵ *Interlocution* : « interaction verbale conçue comme procès mutuel » ; « l'interlocution ici n'est pas le simple *fait* de parler avec un autre, elle est de l'ordre d'une *condition fondationnelle* » (JACQUES, 1985, pp. 11-12). Dans

[**narration**] Alors, au cours d'un repas qu'il partageait avec eux, il leur enjoignit [**style indirect**] de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'y attendre ce que le Père avait promis, [**style direct**] ce que, dit-il, *vous avez entendu de ma bouche : Jean, lui, a baptisé avec de l'eau, mais vous, c'est dans l'Esprit Saint que vous serez baptisés sous peu de jours.* (Ac 1,4-5)

L'instance énonciative - le « je » locuteur, anonyme -, d'abord explicite, s'estompe donc rapidement, au profit de la référence aux personnes et au monde qu'opère la narration : c'est de l'histoire d'autres que lui dont le narrateur aura souci. Ces éléments *métadiégétiques*¹ montrent la dette entretenue par le narrateur vis-à-vis des événements et des personnages qui lui sont antérieurs. Jean-Noël Aletti a montré à propos de Lc 1,1-4 ce procédé par lequel

le préfacier donne en quelque sorte congé à l'omniscience et à la toute puissance du narrateur avant même que soit commencé le récit. [...] [Il] avoue que son information est entièrement déterminée par la parole des témoins de la première génération, qui seront les acteurs du récit.²

Le fait est particulièrement significatif du point de vue d'un livre dont l'objet sera de raconter des « actions d'apôtres ». Ceux-ci sont immédiatement situés comme maillons de l'information : Jésus étant désormais absent,

c'est à eux qu'il s'était présenté vivant après sa passion : ils en avaient eu plus d'une preuve alors que, pendant quarante jours, il s'était fait voir d'eux et les avait entretenus du Règne de Dieu. (Ac 1,2-3).

Cependant, ces éléments rendent conforme le contenu narratif à son *incipit* générique : il s'agit d'un procès de communication. Dès le prologue, en effet, le locuteur donne la parole à d'autres. Il devient remarquable, alors, que le « je » locuteur du prologue ne soit défini que par sa position énonciative : énonciateur et rédacteur d'un « premier *logos* », il se situe lui-même dans une succession d'actes de langage dont les apôtres constituent l'une des étapes et à laquelle le lecteur n'a accès que par son intermédiaire.

L'espace logique de l'interlocution, le projet de Francis JACQUES est d'explorer « l'ensemble des conditions nécessaires *a priori* pour constituer une signification communicable » (idem, p. 11).

¹ *Métadiégétiques* : événements racontés dans un récit, inclus au second degré. « Tout événement raconté par un récit est à un niveau diégétique immédiatement supérieur à celui où se situe l'acte narratif producteur de ce récit. » (GENETTE, 1972, p. 238-239).

² ALETTI, 1989, pp. 222 et 226.

Qu'en est-il, dès lors, de la figure du récepteur que construit cette dédicace ? L'adresse du prologue prend tout lecteur à témoin, comme acte public¹ :

La dédicace d'œuvre affiche une relation, intellectuelle ou privée, réelle ou symbolique, et cette affiche est toujours au service de l'œuvre².

Ici, la dédicace est au service de l'œuvre comme texte *communiqué* et à propos d'actes de communication opérés par d'autres. La détermination du dédicataire interdit par ailleurs au lecteur de s'identifier à lui : « Théophile, ce n'est pas moi ». A quelle position le texte va-t-il donc tenter d'amener le lecteur ? Nous serons amenés à instruire progressivement la question¹. En première approche, la distance entre le dédicataire et le lecteur renforce la fonction de l'anonymat de l'énonciateur, en ouvrant comme seule possible l'identification du lecteur à la position énonciative elle-même. Le lecteur semble appelé à dire « je » avec le locuteur global du prologue.

Ainsi, l'énonciateur exprime sa dette vis-à-vis d'événements et d'actes de langage antérieurs ainsi que la nécessité d'adresser la narration qui forme l'objet de son discours, ce que signifie également la dédicace du troisième évangile :

[étape A] Puisque beaucoup ont entrepris de composer un récit (διηγησιν) des événements qui se sont accomplis parmi nous, d'après ce que nous ont transmis (παρεδοσαν) ceux qui furent dès le début témoins oculaires et serviteurs de la Parole,

[étape B] j'ai décidé, moi aussi, après m'être informé exactement de tout depuis les origines d'en écrire (γραψατ) pour toi l'exposé suivi, excellent Théophile,

[étape C] pour que tu te rendes bien compte de la sûreté des enseignements que tu as reçus. (Lc 1,1-4)

En effet, l'utilisation d'une tradition antérieure de « récits » (*étape A*) dans un travail d'écriture qui se laisse entendre comme tel (*étape B*), demande au lecteur de juger du sens et l'établit lui-même en débiteur vis-à-vis de l'information reçue (*étape C*). L'œuvre devient alors elle-même *pré-texte* qui appelle l'énonciataire à une nouvelle position énonciative, dans une contrainte et liberté identiques à celles que montre celui qui pose le discours, liberté de la diction de l'histoire et de son sens, contrainte vis-à-vis des événements, de leur narration et de leur tradition antérieures.

Cependant, la dédicace du troisième évangile ne laisse pas de traduire une certaine disparité entre l'écrivain et son dédicataire. Celui qui se propose d'écrire a connaissance des faits passés, s'est informé, et assigne à Théophile une tâche de reconnaissance

¹ « Il y a toujours une ambiguïté dans la destination d'une dédicace d'œuvre, qui vise toujours au moins deux destinataires : le dédicataire, bien sûr, mais aussi le lecteur, puisqu'il s'agit d'un acte public dont le lecteur est en quelque sorte pris à témoin » (GENETTE, 1987, p.126).

² Ibidem.

(επιγνως : Lc 1,4). Le locuteur du prologue des *Actes*, en revanche, place tout allocutaire dans une dépendance moins grande à son endroit en ne se qualifiant que comme l'auteur du premier logos et en s'effaçant dès la première phrase.

Le texte des *Actes* construit donc, dès sa dédicace, une position de l'instance énonciative - énonciateur et énonciataire - telle que l'un et l'autre, de manière *analogue* au contenu narratif et conforme à ses personnages, sont établis comme maillons du procès de communication inauguré par Jésus, comme énonciateurs à leur tour et débiteurs d'une tradition de l'information.

3. *La narration des « actions d'apôtres »*

De récentes contributions ont abordé, de différentes manières, l'étude des *Actes*. Deux voies de recherche semblent, à ce sujet, s'avérer particulièrement fécondes. La première en éclaire la structuration littéraire grâce aux données de l'historiographie antique dans la ligne de l'histoire des formes, et Giuseppe Betori² en est un représentant. La seconde s'attache à l'analyse du texte du point de vue de la narratologie, et tel est l'objet du dernier ouvrage de Jean-Noël Aletti³ que nous aurons l'occasion de citer plus avant dans notre exposé.

Pour G. Betori, tout d'abord, un écrivain hellénistique veillera scrupuleusement à la continuité du fil narratif⁴, en évitant toute rupture. Ainsi,

le signe du passage d'une passage d'une partie à une autre doit donc être cherché, non dans une interruption de la narration, mais au contraire dans le recours au procédé de « l'entrelacement » : la finale d'un développement doit annoncer et amorcer l'étape suivante, et celle-ci doit commencer en revenant sur ce qui a déjà été raconté.⁵

Si de telles considérations viennent à affiner la recherche d'un plan⁶ des *Actes*, elles relativisent aussi la nécessité d'une telle préoccupation dans la mesure où le respect des lois de rédaction qui présidèrent à la composition du texte nous invite justement à ne

¹ Sur ce point, v. *infra*, Conclusion de cette partie, pp. 87-88, et toute la Troisième partie.

² BETORI, 1991 et 1994.

³ ALETTI, 1998.

⁴ « Il problema dell'organizzazione della materia, dell'ordine dell'esposizione è fondamentale per la storiografia antica et viene risolto sempre nella direzione di un'accentuata continuità della narrazione, evitando con cura ogni interruzione del filo espositivo. » (BETORI, 1991, p. 257).

⁵ Dom J. DUPONT, cité par G. BETORI, 1991, p. 253.

⁶ Giuseppe BETORI, 1994, propose un plan en cinq partie. C'est ce plan que Jean-Noël ALETTI (1998, pp. 277-278) reproduit comme « dernière proposition en date ».

pas y établir de césures trop rigoureuses. Il semble donc plus judicieux, dans le cadre qui est le nôtre, de présenter la narration des « actions d’apôtres » en rendant compte de ses lignes directrices majeures, plutôt que d’en présenter un plan. Nous tiendrons compte, successivement, du programme apostolique initial tracé par Jésus, du procédé de la *synkrisis* et de la répartition des matières en deux cycles, celui de Pierre et celui de Paul.

3.1. Un programme apostolique et géographique

Dès son prologue, le livre se présente comme la suite du troisième évangile :

J’ai consacré un *premier livre*, ô Théophile, à tout ce que Jésus a fait et enseigné, depuis le commencement jusqu’au jour où, après avoir donné ses instructions aux apôtres qu’il avait choisis sous l’action de l’Esprit Saint, il fut **enlevé au ciel**.¹ (Ac 1,1-2)

De fait, le texte évangélique attribué à Luc s’achève bien par l’ascension de Jésus :

Et il leur dit : « Ainsi est-il écrit que le Christ souffrirait et ressusciterait d’entre les morts le troisième jour, et qu’en son Nom le repentir en vue de la rémission des péchés **serait proclamé à toutes les nations, à commencer par Jérusalem**. De cela vous êtes **témoins**.

Et voici que moi, **je vais envoyer sur vous** ce que mon Père a promis. Vous donc, demeurez dans la ville jusqu’à ce que vous soyez revêtus de la **force** d’en haut. »

Puis il les emmena jusque vers Béthanie et, levant les mains, il les bénit.

Et il advint, comme il les bénissait, qu’il se sépara d’eux et fut **emporté au ciel**. (Lc 24,46-51)

Cependant, le prologue des *Actes* fait rapidement² référence à un premier acteur, Jésus, qui trace pour les apôtres un programme :

Mais vous allez recevoir une **force**, celle de l’Esprit Saint qui **descendra sur vous**. Vous serez alors mes **témoins** (μαρτυρεῖς) à **Jérusalem**, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu’à l’**extrémité de la terre**.
(Ac 1,8)

La narration s’attachera à montrer la réalisation de ce programme d’envoi³ en décrivant certes l’expansion *géographique* du témoignage, conformément à l’annonce faite aussi en Luc 24,47-49. Les mentions de déplacements en montrent les étapes : d’abord à Jérusalem (Ac 1,12-8,4), puis en Samarie (Ac 8,5) et enfin Rome, prémisses de « l’extrémité de la terre »⁴, où Paul proclame le règne de Dieu (Ac 28,31). Mais il ne s’agit pas, pour le narrateur, de raconter une simple expansion géographique : à plusieurs reprises, la mention de la « croissance *de la parole* » scande le texte (Ac 6,7 ; 12,24 ;

¹ Les expressions en caractère gras montrent les parallélismes entre Lc et Ac, établissant la continuité des deux volets de l’œuvre lucanienne. Sur les procédés de parallélisme et de différentes formes de répétition, v. en particulier G. BETORI, 1991, p. 258.

² V. ci-dessus, § 2. Le prologue des *Actes* est donc sensiblement différent, malgré l’identité de dédicataire, avec la dédicace du début du troisième évangile (Lc 1,1-4). Ce prologue fonctionne comme rappel du premier livre *sous la dédicace duquel l’ensemble du corpus se place*, ensemble établi en continuité textuelle grâce à l’entrelacement des annonces et des rappels, selon les lois de l’historiographie antique.

³ Ce sont des « envoyés » (τοις αποστολοις : Ac 1,2) que Jésus choisit.

⁴ Prémisses seulement : sur la finale des Actes, laissant l’œuvre ouverte, v. Troisième partie, Ch. I, § 3.2, pp. 174-175.

19,20) et le développement de la communauté *des disciples* est assimilé à cette croissance de la parole¹. La croissance de la parole est aussi celle d'un corps social, la communauté croyante.

De plus, au mouvement ascendant de l'enlèvement de Jésus correspond la descente du don de l'Esprit, qui n'agit que dans la communauté croyante². De cette manière, la transition entre l'ascension de Jésus et la Pentecôte, où commence la mission, réalise narrativement le passage entre la « suite », la quête de Jésus, et le service de la parole³. Aussi, le déploiement multiple que nous décrivions est l'objet d'une condition préalable, celle de la réception de l'Esprit⁴.

Les *Actes*, en première analyse, ne relatent donc pas l'aventure de la parole, mais celle de sa médiation, le témoignage que permet l'Esprit. La « parole » est toujours portée par des acteurs, par le corps social des témoins de Jésus qui se déplacent et accomplissent ainsi l'envoi et le service assignés.

3.2. *Synkrisis*

L'analyse narratologique rejoint les données de l'historiographie en relevant l'extension du procédé antique de la *synkrisis*⁵ (ou comparaison) qui forme « la technique narrative dominante de Luc »⁶. Il convient cependant, de notre point de vue, d'en distinguer deux expressions littéraires⁷ : l'une se rapporte à des *parallélismes* entre les différents personnages de la narration et qui traversent l'ensemble du texte grâce à la répétition de termes ou d'actions ; l'autre concerne la construction *parallèle* d'unités textuelles rapprochées et articulées les unes aux autres par ce procédé. La première établit

¹ « La parole de Dieu croissait (ηνξανεν) et le nombre des disciples augmentait » ; « la parole de Dieu croissait et se multipliait » ; « la parole croissait et gagnait en puissance » ; respectivement aux tournants entre les Douze et les Sept - acteurs de la diaspora et de la fondation antiochienne -, entre le cycle de Pierre et celui de Paul, entre les voyages missionnaires de Paul et sa montée vers Jérusalem et Rome. Le verbe croître est ici le même qui décrivait la « croissance » des enfants Jean et Jésus en Luc 1-2 : « quant à l'enfant, il croissait » (ηνξανεν, Lc 1,80) « quant à l'enfant, il croissait » (id., Lc 2,40).

² D. MARGUERAT, « Un Esprit de témoignage », 1999, p. 249.

³ Service de la parole : διακονία (Ac 1,17) / η διακονία του λογού (Ac 6,4).

⁴ L'Esprit, comme la parole, est en effet un acteur de la narration. V. D. MARGUERAT, op. cit., en particulier p. 246 : « Le don de l'Esprit est le pouvoir de témoigner de Jésus ».

⁵ Le procédé et le terme qui le désigne viennent des vies parallèles de PLUTARQUE : « Maintenant que nous avons fini de parcourir la vie de [Lysandre], celle de [Sylla], passons à la comparaison (en grec, συγκρισις) des deux » (Sylla 39,1 cité par J.N. ALETTI, 1999, pp. 36-37).

⁶ PERROT, « Les Actes des Apôtres », 1976, p. 248 ; ALETTI, 1998, p. 69. Sur l'importance et le sens du procédé dans les Actes, v. l'ensemble du Chapitre II de ce dernier ouvrage, pp. 69-112.

⁷ Sur la distinction entre les *parallélismes*, répétitions de termes ou d'expression, et les *parallèles*, répétitions de contenus, v. B. DUPRIEZ, *Gradus, les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Union générale d'Éditions, Paris, 1984, pp. 321-322.

entre les acteurs un lien de succession, la seconde met en valeur la primauté du nouveau venu sur celui qui le précède.

3.2.1. Parallélismes : une succession en jeu

Les faits et gestes de différents acteurs sont parfois racontés en usant de renvois textuels qui traversent l'ensemble de l'œuvre. Les « prodiges et signes » (σημεῖα καὶ τερατά) dont Jésus fut le premier réalisateur (Ac 2,22) sont ensuite opérés par le groupe des apôtres (4,30 ; 5,12) puis par des membres du groupe des Sept, Étienne (7,8) et Philippe (8,13), enfin par Paul et Barnabé (14,3 et 15,12). Dans les *Actes*, les disciples nous sont ainsi présentés comme « à l'image » de Jésus. Le procédé concerne également la comparaison entre les disciples : « évangéliser » (ευαγγελιζομαι), par exemple, est successivement le fait des apôtres (5,42), de ceux qui sont dispersés par la persécution dans les contrées de Judée, de Samarie et à Antioche (8,12 et 11,20), particulièrement Philippe (8,12.35.40), de Pierre (10,36), de Paul (13,32 ; 16,10 ; 17,18).

Or, « évangéliser » est aussi la tâche déclarée de Jésus dans *Luc* (Lc 4,18). Les parallélismes entre les personnages de Jésus et de ses disciples s'observent donc également en comparant le troisième évangile et les *Actes*. Pierre, tout d'abord, est décrit selon de nombreux « traits qui l'apparentent au Christ »¹, mais comme membre et porte-parole des groupes auxquels il appartient. *Avec les Onze*, il est rempli d'Esprit-Saint (Ac 2,4 et Lc 4,14), *avec Jean*, il guérit un malade (Ac 3,1-10 et Lc 4,40), *avec les autres apôtres*, il est l'objet de l'animosité d'autorités juives (Ac 5,28-40 et Lc 22,66-71). Seul, pourtant, il ressuscite un mort (Ac 9,36-43 et Lc 8,49-56). Le parallélisme entre Jésus et Pierre est donc une des applications d'un procédé qui s'étend généralement à tous les disciples :

Le narrateur fait en sorte que chacun puisse reproduire de façon originale l'itinéraire de Jésus.²

Deux autres disciples se distinguent cependant. En premier lieu, Étienne est configuré à Jésus dans sa passion : traduit devant le *Sanhédrin*³ (Ac 7,12 et Lc 22,66), il

¹ ALETTI, 1998, p. 81-82.

² Idem, p. 80.

³ « Sorte de commission permanente qui siégeait à Jérusalem, dans le Temple, deux fois par semaine [...]. Le Grand Prêtre en est le président. Les 71 membres comprennent les anciens (représentants des grandes familles), les grands

est entraîné hors de la ville (Ac 7,58 et Lc 4,29) pour être lapidé ; Jésus, en mourant, prie le Père pour ses persécuteurs et lui remet son esprit (Lc 23,34.46) et Étienne fait de même en s'adressant au Seigneur (Ac 7,59-60). En second lieu, « les traits communs entre le Paul des Actes et le Jésus du troisième évangile sont de loin les plus nombreux et les plus complets »¹. En plus des actions que Pierre et les autres disciples ont en commun avec Jésus, toute la dernière partie des *Actes*, à partir de la décision de Paul d'aller à Jérusalem (Ac 19,21 et Lc 9,51) et jusqu'à son arrivée à Rome, bâtit une « passion de Paul » corollaire à celle de Jésus. Celle-ci est sans équivalent pour aucun autre personnage des *Actes*².

Le parallélisme entre Jésus et Paul forme par ailleurs un cadre pour le texte des *Actes* tout entier, au début et à la fin du livre :

Ac 1,1-3 : *J'ai consacré un premier livre à... tout ce que Jésus a fait et enseigné concernant le Règne de Dieu*

Ac 28,30-31 : *Paul vécut à Rome, proclamant le Règne de Dieu et enseignant ce qui concerne le Seigneur Jésus*

Paul nous est donc présenté *in fine* comme celui qui accomplit le programme initial tracé par Jésus. L'ensemble des parallélismes conforme les différents disciples au personnage de Jésus et les désigne comme les successeurs de son action inaugurale. Cette succession prend-elle fin avec Paul ? La traditionnelle *inclusion thématique* entre le début et la conclusion de l'œuvre historiographique¹ nous rend attentifs aux procédés littéraires qui y sont mis en jeu. Il nous faut relever ici que, avec habileté, le narrateur se présente lui-même dans le prologue comme celui qui, à son tour, a relayé l'action de Paul décrite en Ac 28,30-31 : il a raconté « tout ce que Jésus a fait et enseigné... ». Aussi, le narrateur succède à Paul, qui suit lui-même le modèle de Jésus.

L'inclusion entre le début et la fin des *Actes* renverse ici l'ordre d'exposition scripturaire : en montrant que l'objet du « premier livre » est en fait une continuation de ce que Paul faisait, le narrateur des *Actes* situe le héros final de son diptyque comme à sa source. Ce dernier élément corrobore singulièrement l'infexion du prologue que nous supposions, qui tend à viser une identification du lecteur à la position narrative elle-

prêtres déposés, ainsi que des sadducéens, tous de la classe sacerdotale, et, moins nombreux, des scribes et des docteurs de la Loi, pharisiens. » (X. LÉON-DUFOUR, *Dictionnaire du Nouveau Testament*, Seuil, Paris, 1975, p. 52).

¹ ALETTI, 1998, pp. 84-85. V. en particulier le tableau des parallélismes.

² « Toute la partie finale des Actes (les chap. 21-28) n'a pas d'équivalent dans le cycle de Pierre » (ALETTI, 1998, p. 79). La passion de Paul : montée vers Jérusalem (Ac 19,21-21,16) ; arrestation à Jérusalem et début du procès (Ac 21,17-23,11) ; voyage de Jérusalem à Rome (Ac 23,12-28,31).

même. Prendre la succession du narrateur serait entrer dans la succession des disciples, et particulièrement celle de Paul. Les actions conformes au « modèle » qu'est Jésus peuvent donc se poursuivre au-delà des acteurs de la narration.

3.2.2. Parallèles : priorité au nouveau !

A de nombreuses reprises, le rédacteur des *Actes* lie deux personnages l'un à l'autre par des sections textuelles symétriquement structurées. C'est le cas par exemple de Pierre et Corneille (Ac 10²) que nous aurons à évoquer en raison du discours inclus dans ce chapitre, mais aussi d'Ananias et Saul (Ac 9,1-19). Saul, destiné à recevoir le baptême et être agréé aux disciples (Ac 9,19) est celui qui, bien que « ne respirant que menaces et meurtres » (Ac 9,1), est le *premier destinataire* de la manifestation du Seigneur sur le chemin de Damas (Ac 9,3-9). Puis Ananias est à son tour bénéficiaire d'une vision qui l'appelle à se déplacer et se rendre auprès de Saul (Ac 9,10-16), auquel il impose les mains afin qu'il recouvre la vue et reçoive l'Esprit Saint (Ac 9,17). Ananias a dès lors rempli sa fonction, qui est d'introduire Saul dans la communauté de Damas. L'importance primordiale du rôle de Saul, choisi « pour répandre le Nom [du Seigneur] devant les Nations » (Ac 9,15) et que la suite de la narration fera un de ses acteurs principaux, est ainsi mise en scène. Le non-croyant et persécuteur en puissance est celui vers lequel sort (πορευού, Ac 9,15) celui qui est déjà disciple, malgré ses objections et réticences (Ac 9,13-14) vaincues par l'action divine.

Une des fonctions des textes parallèles est donc de présenter la primauté, sinon la supériorité, d'un personnage nouveau venu dans la narration sur un ancien, à l'instar des épisodes du début du troisième évangile concernant Jean-Baptiste et Jésus (Lc 1,5-2,40)³, où celui-ci « est plus fort » que celui-là (Lc 3,16)⁴.

3.3. Les cycles de Pierre et de Paul

¹ « Καὶ αρχὴ καὶ τέλος εστὶ τῆς ἱστορίας » : DENYS D'HALICARNASSE (*Lettre à Pompée*, 3,767), dans D. MARGUERAT, 1993, p. 9.

² En Ac 10 : première vision destinée à Corneille (Ac 10,3-6) ; vision seconde de Pierre (Ac 10,11-16) et envoi auprès de Corneille par l'Esprit (Ac 10,19-20) ; réticences de Pierre (Ac 10,13.28) ; descente finale de l'Esprit sur la Maison de Corneille (Ac 10,44). A juste titre, ce texte est décrit par Daniel MARGUERAT (« Un Esprit de témoignage », 1999, p. 247) comme celui de « la conversion de Pierre plus que celle de Corneille ».

³ Pour l'étude de la comparaison entre Jean et Jésus, v. J.N. ALETTI, 1989, pp. 80-82.

⁴ « Au-delà des ressemblances entre Jean et Jésus, la *synkrisis* a pour finalité de montrer le statut supérieur de Jésus. » (ALETTI, 1999, pp. 38-39, note 33).

Narrativement, le procédé de la *synkrisis* se traduit par la structuration du texte en deux grands volets¹. Le premier (Ac 1,15-12,25) a Pierre pour acteur principal, mais sans que son action en soit l'unique principe d'organisation. En revanche, dans le cas du second volet (Ac 13,1-28,31), l'itinéraire de Paul devient le fil conducteur. J'appelle « cycles » ces deux ensembles littéraires² dont l'établissement se trouve conforté par les règles historiographiques. Celles-ci stipulent en effet que les transitions dans la rédaction sont particulièrement signifiées par le procédé de l'entrelacement³. Or, les cycles de Pierre et de Paul sont bel et bien articulés grâce à deux insertions : celle d'un épisode concernant Paul dans le cycle de Pierre (Ac 9,1-30) précédé de l'introduction du personnage lors de l'exécution d'Étienne⁴, et celle d'une intervention de Pierre dans le cycle de Paul (Ac 15,1-34).

Dans sa plus grande extension, le procédé de la *synkrisis* embrasse les cycles de Pierre et de Paul⁵. Paul pose certes les mêmes signes que Pierre : rempli de l'Esprit (Ac 2,4 et 13,9), il guérit (Ac 3,1-10 et 14,8-10), ressuscite un mort (Ac 9,36-43 et 20,7-12), entre en conflit avec un magicien (Ac 8,8-24 et 13,6-12) et avec les autorités juives de Jérusalem, le Sanhédrin en particulier (Ac 5,27-32 et 23,30). Mais Paul agit avec une plus grande ampleur : son activité missionnaire est sans commune mesure avec celle des acteurs du cycle de Pierre, comme le sont les tribulations dont il est l'objet, les tribunaux devant lesquels il est amené à comparaître. Pierre est certes le premier qui entre chez un païen (Ac 10), mais c'est à Paul que le narrateur des *Actes* attribue la décision de se tourner vers les gentils (Ac 13,46.28,28)⁶. Ce que fait Pierre semble donc une préparation narrative de l'action de Paul qui apparaît comme l'acteur bénéficiaire de la comparaison.

¹ V. les remarques de M.É. BOISMARD et A. LAMOUILLE, T.I., p. 3 : « Nous allons répartir la matière des Actes en deux grands ensembles : d'une part ce que nous appellerons la geste de Pierre, allant de 1,6 à 12,25, mais en excluant le récit de la conversion de Paul (9,1-30) que nous rattacherons à la geste de Paul, laquelle s'étend de 13,1 à 28,31. » et note 1. : « Le récit de l'assemblée de Jérusalem, en 15,1-34, appartenait à la geste de Pierre. C'est Act II qui l'a incorporé à la geste de Paul. ».

² Je ne retiens pas, on le voit, la désignation par M.É. BOISMARD et A. LAMOUILLE (op. cit.) des cycles littéraires dont Pierre et Paul sont les personnages principaux par le terme de « geste », puisque d'autres « gestes » que celle de Pierre sont racontées dans le premier volet.

³ BETORI, 1991, pp. 253 et 258. V. ci-dessus, § 2.

⁴ Ac 7,58.8,1 : « les témoins avaient déposés leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme appelé Saul. Saul, lui, était de ceux qui approuvaient ce meurtre ».

⁵ J.N. ALETTI (1998, pp. 75-80) dresse le tableau exhaustif des parallélismes entre Pierre et Paul, dont nous ne donnons que quelques exemples.

⁶ D'après les épîtres de Paul (qui sont antérieures aux Actes), c'est ce dernier qui est vraiment l'acteur du passage aux païens, s'opposant même à Pierre tenté, un moment, de suivre les juïsants : « Mais, lorsque Céphas vint à Antioche, je me suis opposé à lui ouvertement, car il s'était mis dans son tort. En effet, avant que soient venus des gens de l'entourage de Jacques, il prenait ses repas avec les païens ; mais, après leur arrivée, il se mit à se dérober et se tint à l'écart, par crainte des circoncis. » (Galates, 2,11). Le livre des Actes a-t-il tendance à estomper les conflits,

Les cycles de Pierre et de Paul, mêlant parallélismes de termes et parallèles entre des textes, vont donc montrer à la fois la succession des personnages dans le service de la parole et l'importance première du rôle de Paul.

3.3.1. Le cycle de Pierre : une pluralité

La première phase des *Actes* nous présente une pluralité de personnages, dont le trait commun est d'appartenir à *des groupes* qui se succèdent au cours de la narration. En effet, tout de suite après le prologue et l'introduction (Ac 1,1-14), le cycle de Pierre débute par la relation d'un discours de l'apôtre *dans l'assemblée des frères*, aboutissant au remplacement de Judas (Ac 1,15-26). Après la Pentecôte (Ac 2,1-13), Pierre agit *avec les Onze* (Ac 2,14), avant que ne soient relatés des actes de *Pierre et Jean* (Ac 3,1-4,23 ; 8,14-25). Pierre agit ensuite avec *les apôtres* (Ac 5,2.12.18.29.40) puis les *Douze* (Ac 6,2)¹ qui instituent le *groupe des Sept* (Ac 6,3-6). L'un d'entre eux, Étienne, est particulièrement mis en valeur (Ac 6,8-7,60). Un autre, Philippe, dont la suite nous apprend qu'il n'est pas inconnu du narrateur puisqu'il lui rend visite avec Paul (Ac 21,8), se rend en Samarie et annonce à son tour la bonne nouvelle (Ac 8,5-40). Pierre n'agit et ne se déplace seul que dans les sections d'Ac 9,32-10,48 et d'Ac 12,3-17. Au terme de cette dernière, il part « pour une autre destination ».

Le groupe des Sept est un des relais de l'aventure du témoignage : lors de la persécution contre l'Église de Jérusalem (8,1), tous se dispersent, *sauf les apôtres*. C'est ainsi que Philippe rejoint la Samarie (8,5) et d'autres Antioche (11,19), où des judéo-hellénistes s'adressent aussi au Grecs :

Ceux qui avaient été dispersés sortirent annonçant la parole (Οἱ διασπαρεντες διηλθον ευαγγελιζομενοι τὸν λόγον). (Ac 8,4)

C'est aussi à l'occasion du martyr d'Étienne que le personnage de Paul est présenté (Ac 7,58.8,1) et l'action missionnaire de ce dernier aura Antioche comme point de départ (Ac 11,25). Entre ces deux événements, prend place la longue relation de sa vocation et insertion auprès des disciples à Damas (Ac 9,1-25). Déjà, il y exerce une activité prédicative (Ac 9,20). Aussi, après la création du groupe des Sept, transition

ou bien présente-t-il une histoire qui, sans les ignorer, prend parti en montrant leur voie de résolution ? Nous pensons, au cours de notre recherche, pouvoir instruire cette question.

entre le groupe apostolique de Jérusalem et la mission de Paul, il n'est plus fait mention de celui des Douze. Étienne semble représenter un des maillons essentiels de cette transition².

Ce premier cycle comporte donc des discontinuités induites par la pluralité des personnages de premier plan, pluralité qui établit entre eux un rapport de succession narrative dont le terme visé est Paul. Des éléments des premiers chapitres seront répétés par la suite, et forment des liens avec le cycle de Paul. Outre les parallélismes déjà évoqués, nous pouvons relever également diverses répétitions : il peut s'agir, par exemple, de sections de discours (le thème de la décomposition : Ac 2,31 et 13,35-37), ou bien de la vocation de Paul (Ac 9,3-19 et 22,6-16 ; 26,12-18).

Le personnage de Pierre réapparaît certes lors de l'assemblée de Jérusalem, où Paul et Barnabé comparaissent en raison de leur ouverture aux païens, mais dans une position assez incohérente avec les douze premiers chapitres. Seul porte-parole d'un groupe apostolique dans la première section du livre, Pierre intervient alors dans une assemblée présidée par Jacques, qui l'appelle Syméon (Ac 15,13).

3.3.2. Le cycle de Paul : unité d'action

Le cycle de Paul commence à partir d'Antioche, se reliant ainsi aux événements relatés précédemment (Ac 11,19-26). Dans cette ville, Barnabé est cité en premier lieu parmi les prophètes et les hommes chargés de l'enseignement (13,1), et Saul en dernier. C'est en effet Barnabé, délégué de l'Église de Jérusalem, qui introduisit Saul auprès des disciples de Jérusalem (Ac 9,27) et qui partit pour Tarse afin de l'adjoindre au travail dans l'Église d'Antioche (11,22-25).

L'Esprit Saint envoie les deux hommes pour une première mission (Ac 13,2.4), délimitée par le départ et le retour à Antioche (Ac 13,1-14,28). Très vite, dès l'entrée en contact avec des autorités et un milieu païen (13,9), Saul est désigné de son nom romain, Paul. Barnabé, quant à lui, passe alors au second plan³. Le narrateur, tout en montrant que

¹ Il faut donc se garder d'une simplification hâtive : les apôtres, qui constituent un groupe plus large, ne sont pas identifiés aux Douze.

² Comme il constitue un des maillons du parallélisme entre Jésus et Paul. Les Actes ne relatent pas la mort de Paul. Nous verrons plus avant certaines raisons de ce silence (Deuxième partie, Ch. III, § 2.2., pp. 142sq.). La relation du martyre d'Étienne serait donc, par hypothèse, une préfiguration de celui de Paul. Ce qui ne doit pas être raconté à la fin du texte peut être anticipé (v. Troisième partie, Ch. I, § 3.2., p. 175 et note 1).

³ Ac 13,7 : Barnabé et Saul ; Ac 13,13 : Paul et ses compagnons ; Ac 13,42.46.50 : Paul et Barnabé.

l'intérêt se porte sur le personnage de Paul, a cependant pris soin d'articuler la légitimité de celui-ci à la délégation que Barnabé tenait de l'Église de Jérusalem.

C'est donc comme collaborateurs que Paul et Barnabé montent à Jérusalem trouver les « apôtres et les anciens » à propos d'un conflit avec ceux qui, venus de Judée à Antioche, lient le salut à la circoncision « selon la règle ($\tau\omega\ \varepsilon\theta\epsilon\iota$) de Moïse » (Ac 15,1-2). Revenus à Antioche une fois ce problème résolu (Ac 15,5-29), ils s'opposent après un certain temps (Ac 15,36) au sujet de Jean appelé Marc. C'est ici que leurs routes se séparent, que Paul commence la mission qui lui est propre et qui constitue l'élément unificateur de la narration. Avec une habileté certaine, le narrateur peut dès lors se passer de Barnabé une fois son rôle accompli : Paul est entré en contact avec les autorités de Jérusalem, il a œuvré à Antioche et sa mission en faveur des gentils est légitimée.

A la suite d'une vision de Paul, une décision d'importance est prise, celle de passer en Macédoine. Avec elle commence la narration dont « nous » est sujet (16,10)¹, impliquant le narrateur². Les espaces du monde occidental, de la Grèce jusqu'à Rome, s'ouvrent ainsi à l'annonce de la bonne nouvelle. En effet, le deuxième voyage de Paul le conduit de Philippes à Corinthe (Ac 16,11-18,22). Après un passage à Antioche, débute ensuite son troisième voyage jusqu'à Éphèse (Ac 18,23-19,20). Là, il décide de monter à Jérusalem (Ac 19,21 et 20,16). Accueilli par les frères, les anciens et Jacques, il est arrêté au Temple. Vont alors se succéder les étapes de ses comparutions devant diverses instances judiciaires juives et romaines. Transféré à Rome en raison de son appel à l'Empereur (Ac 25,11), il continue d'y proclamer le Règne de Dieu (Ac 28,31).

Selon des parcours présentés comme voulus par les acteurs ou provoqués par l'initiative divine, c'est donc à l'unité d'une pratique prédicative que nous assistons, du chapitre 13 au chapitre 28, pratique qui réalise le programme initial énoncé par Jésus (Ac 1,8) à ses disciples et signifié à Paul lui-même, qui le récapitule par son propre itinéraire :

Le Seigneur se présenta à Paul et lui dit : « Courage, tu viens de rendre témoignage à ma cause à Jérusalem, il faut qu'à Rome aussi tu témoignes de même ». (Ac 23,11)

¹ A quatre reprises (Ac 16,10-17 ; 20,5-15 ; 21,1-18 ; 27,1-28,16), le narrateur dit « nous » avec l'acteur principal, Paul, au cours de ses voyages : « A la suite de cette vision de Paul, **nous avons** immédiatement **cherché** à partir pour la Macédoine, car nous étions convaincus que Dieu venait de nous appeler à y annoncer la Bonne Nouvelle » (Ac 16,10). A cinq reprises, si l'on admet la leçon attestée par quelques représentants du texte occidental en Ac 11,28 qui font apparaître à cet endroit le premier emploi narratif de la première personne du pluriel (METZGER, 1975, p. 391). Il est significatif que le fait se produise dans le contexte antiochen, pivot entre les cycles de Pierre et de Paul.

² V. ci-dessous, § 4.

La fonction de la *synkrisis* s'exerce ici à plein, en établissant la primauté de Paul : c'est à lui qu'aboutissent les annonces programmatiques du texte. Du point de vue du narrateur, Paul devient « le modèle à imiter »¹ au terme de la mise en scène d'une succession d'acteurs dans le service du témoignage. Le modèle visé est Paul, bénéficiaire du choix du Seigneur. Cependant, entre Jésus et Paul, entre l'Église de Jérusalem et celles constituées par Paul en monde païen, le narrateur organise de nombreux relais. Aussi, la relation entre les cycles de Pierre et de Paul ne manque pas de nuances. Paul est présenté comme successeur légitime (en particulier grâce à la médiation de Barnabé) de la mission tenue de Jésus et il est configuré à son image. La communauté de Jérusalem, le groupe des Douze et son porte-parole, Pierre, apparaissent pourtant comme modèles prototypiques, et les Sept comme groupe de transition². Tous s'interprètent dans la succession de Jésus et du ministère qu'il confia à ceux qu'il choisit, mais en tant que membres de groupes dans le cycle de Pierre, et de manière singulière dans le cas de Paul.

La narration, grâce à de nombreuses articulations, tend ainsi à construire l'histoire d'une continuité malgré les changements : passage du christianisme en milieu israélite au pagano-christianisme, passage de l'autorité des apôtres et anciens de Jérusalem et du groupe des Douze, *via* les Sept, à celle de Paul dans les Églises qu'il fonde. L'évolution du style du texte redouble le déroulement chronologique : la narration est moins homogène dans sa première partie que dans la seconde. On y trouve des sommaires³ résumant l'idéal de vie communautaire ou mentionnant l'importance du nombre des conversions (trois mille personnes : Ac 2,41 ; cinq mille personnes : Ac 4,4), que l'on n'observera plus par la suite. En revanche, dans la deuxième partie unifiée par l'action d'un acteur principal, les événements s'enchaînent sans rupture, tendus vers la réalisation progressive du programme annoncé : dès la première intervention de Paul, le narrateur lui fait déclarer que, désormais, « nous nous tournons vers les païens » (Ac 13,46). C'est bien ce que la narration opère, en partant de l'univers israélite pour gagner les nations, en résolvant les conflits à ce sujet et en s'achevant à Rome.

Le cycle de Pierre est donc une préparation et une justification de la mission de Paul, auquel semblent conduire les acteurs qui le précèdent. Contrairement à ce qui a pu

¹ ALETTI, 1998, p. 95.

² Étienne et Philippe comptent parmi les rares personnages du cycle de Pierre dont les noms sont repris dans le cycle de Paul (Philippe en Ac 21,8, et Étienne dans un discours de Paul en Ac 22,20).

³ Références des trois sommaires : 2,42-47 ; 4,32-35 ; 5,12-16.

être dit à ce sujet, Paul n'est pas calqué sur Pierre, mais c'est en grande partie en fonction du modèle de Paul que Pierre et d'autres personnages sont présentés. Paul apparaît comme à la source du travail d'écriture des *Actes* et du troisième évangile.

4. L'instance narrative¹

Au terme de ce parcours global, nous pouvons préciser la manière dont la narration construit les positions de celui qui raconte et de son destinataire. Un glissement s'est opéré dès le prologue, insensiblement, de la position de locuteur à celle de narrateur, et l'énonciateur semble avoir enfreint ainsi le code qu'il s'était fixé. Devenant narrateur, il s'efface², et cette dissimulation en construit une figure discrète et *omnisciente*³, alors qu'il s'annonçait comme redéuable de sa connaissance. Quel est le sens du paradoxe produit par cette double position affichée : une dette envers des informateurs antérieurs et une omniscience ?

La réponse à cette question tient à la relation induite entre le narrateur et le narrataire *impliqués*⁴. Extérieur à la narration, le narrateur raconte l'histoire d'autres personnages : Jésus, les apôtres. Il est alors *extradiégétique*⁵, et l'histoire semble se raconter d'elle-même, acquérant ainsi une *vérisimilitude* supérieure⁶. De plus, dans la mesure où cette position du narrateur permet des *focalisations* différentes⁷, le lecteur est

¹ Nous reprenons le titre de ce paragraphe à l'ouvrage de G. GENETTE, 1972, pp. 225 sq.

² ALETTI, 1989, p. 222.

³ Sur l'omniscience comme procédé narratif, v. en particulier P. RICOEUR, 1985, pp. 233-234.

⁴ Nous utilisons ici la description que Paul RICOEUR (1985, p. 232 sq.) emploie, à la suite de W. BOOTH, de la notion de « auteur impliqué ». « Impliqué » veut signifier à la fois l'implication de l'auteur *dans* l'œuvre, mais aussi son implication *par* l'œuvre. Le narrateur est une des figures de l'auteur, en tant que celui-ci « disparaît en se faisant narrateur immanent à l'œuvre - voix narrative. » (RICOEUR, 1985, p. 249). L'œuvre *construit* une position narrative (narrateur et narrataire) relevant de l'auteur et du lecteur impliqués, formellement distincts de l'auteur et du lecteur réels.

⁵ « On distinguera donc deux types de récit : l'un à narrateur absent de l'histoire qu'il raconte, l'autre à narrateur présent comme personnage de l'histoire qu'il raconte. Je nomme le premier type hétérodiégétique, et le second homodiégétique. [...] On définit, en tout récit, le statut du narrateur à la fois par son niveau narratif (extra- ou intradiégétique) et par sa relation à l'histoire (hétéro- ou homodiégétique) » : GENETTE, 1972. pp. 252-256.

⁶ « Autrement dit, ce qui est nécessaire à l'histoire, ce qui se place sous l'instance du discours, paraît déterminé par le réel, par le référent, par la nature » : BARTHES, 1971, p. 193.

« Les procédés rhétoriques par lesquels l'auteur sacrifie sa présence consistent précisément à dissimuler l'artifice par le moyen de la vérisimilitude d'une histoire qui paraît se raconter toute seule » (RICOEUR, 1985, p. 234).

⁷ « Dans la mesure en effet où la création d'un narrateur dramatisé, [...], permet de faire varier la distance entre l'auteur impliqué et ses personnages, un degré de complexité est du même coup induit chez le lecteur, complexité qui est la source de sa liberté face à l'autorité que la fiction reçoit de son auteur » (RICOEUR, 1985, p. 236).

convoqué à « descendre dans l'arène parmi les personnages »¹ pour y exercer un jugement, un travail de choix et de responsabilité du sens.

Cependant, le narrateur se présente parfois, par l'emploi de la première personne du pluriel, comme *intradiégétique* et même *homodiégétique* : il assiste alors à la scène décrite *et en est un acteur*. A mesure que la *diégèse*² se déroule, l'implication du narrateur produit alors un effet de rapprochement, de convergence :

Les effets de convergence jouent sur le fait que la durée même de l'histoire diminue progressivement la distance qui la sépare du moment de la narration. Mais leur force tient à la révélation inattendue d'une isotopie temporelle jusque là masquée [...] entre *l'histoire et son narrateur*. Cette isotopie est au contraire évidente dès l'abord dans le récit à la première personne.³

Dans le registre général d'une position énonciative discrète et indéterminée, se distinguent ainsi des moments d'intrusion du narrateur. Certes, ces *métalepses*⁴ confèrent au livre une fonction testimoniale plus grande : contemporain d'événements, le narrateur a autorité pour les raconter. Par l'usage de la première personne du pluriel, elles ont aussi pour effet possible de situer le lecteur impliqué avec les compagnons de Paul. Plus nombreuses, cependant, elles diminueraient l'étendue des destinataires possibles. La position extradiégétique, qui est celle de la plus grande part du texte, permet en effet de s'adresser à un narrataire lui-même dans cette position :

Le narrateur extradiégétique ne peut viser qu'un narrataire extradiégétique, et auquel chaque lecteur réel peut s'identifier.⁵

Même s'il est possible de nommer l'auteur « Luc », il est donc fondamental de ne jamais nommer le narrateur. La distance doit être maintenue entre l'auteur supposé et l'instance de production que l'énoncé construit⁷. C'est à cette instance de production,

¹ « Les signes du narrateur sont immanents au récit, et par conséquent parfaitement accessibles à l'analyse. Ils paraissent plus visibles et plus nombreux que les signes du lecteur. En réalité, les seconds sont simplement plus retors que les premiers. Mais le lecteur imaginaire se trouve lui aussi dessiné avec précision au fur et à mesure que l'image du narrateur s'édifie. [...] Sans cesse tendu, aux aguets, comme s'il était à la place de celui à qui les paroles s'adressent, le lecteur est [...] sommé de descendre dans l'arène parmi les personnages, avec l'auteur lui-même, en une coopération étroite qui est la responsabilité même du sens. » (JACQUES, 1979, pp. 104-105).

² La narration comme histoire, « le signifié du contenu narratif » : GENETTE, 1972, p. 72.

³ GENETTE, 1972, p. 232sq.

⁴ *Métalepse* : transgression, « intrusion du narrateur extradiégétique dans l'univers diégétique ». Idem, p. 244.

⁵ Idem, p. 266.

⁶ La plus ancienne attribution des Actes à Luc serait le fait d'un prologue du troisième évangile (vers 160-180 ap. J.C.), cité par Kurt ALAND, 1976, p. 533 : « εγραψεν ο αυτος Λουκας Πραξεις Αποστολων ». Voir également J.R. DILLON et J.A. FITZMYER, dans *The Jerome Biblical Commentary*, [45 : 2].

⁷ Il s'agit ici d'une remarque critique fondamentale que nous pouvons formuler à propos du travail de Jean-Noël ALETTI. Ce dernier prend certes la précaution de dire : « si j'appelle notre narrateur *Luc*, ce n'est pas parce que je le

grâce à son indétermination, que le lecteur est invité à s'identifier, et non aux apôtres dont on raconte les paroles et actions.

La position énonciative générique du prologue et l'instance narrative dans la narration appellent le lecteur à une collaboration dans la responsabilité du sens et à une identification au locuteur qui se fait narrateur. Nous comprenons alors l'effacement omniscient de l'auteur impliqué : il laisse la place à tout récepteur, conformément à la nécessité affichée dès le départ de composer une œuvre adressée.

confonds avec l'auteur du III^e évangile, quel qu'il soit, mais seulement pour éviter de répéter indéfiniment le terme 'narrateur' » (ALETTI, 1989, p. 11). Ce faisant, il réduit cependant la distance entre auteur et narrateur par l'emploi systématique du nom propre. Il confond, de même, le narrataire extradiégétique avec le lecteur (idem, p. 217, note 1).